

MON FRÈRE

Par Profil supprimé Postée le 26/11/2018 21:23

Mon petit frère de 16 ans fume du cannabis et il vend aussi quesque je peut faire ? Aidez moi svp

Mise en ligne le 28/11/2018

Bonjour,

Vous avez un jeune frère de 16 ans qui est consommateur et vendeur de cannabis, vous ne savez que faire face à cette situation.

Nous sommes sensibles au fait que vous souhaitiez l'aider mais nous avons peu d'éléments sur votre situation nous permettant de vous faire une réponse qui correspond au plus proche de ce que vous traversez.

Les réponses peuvent être différentes s'il accepte ou non de l'aide de votre part.

Si c'est le cas il est possible de s'orienter dans une structure qui accompagne les jeunes de 12 à 25 ans pour les aider dans leurs consommations. Ces structures sont des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC). Des professionnels (en général médecin addictologue, psychologue, infirmier...) peuvent accueillir les jeunes sans jugement dans un cadre anonyme et gratuit. Les référents adultes ne sont pas prévenus si les jeunes ne donnent pas leur accord. Nous vous mettons en fin de réponse des CJC à proximité du lieu d'habitation que vous nous avez indiqué.

En tant que grand frère inquiet vous pouvez vous même y être reçu avec votre frère s'il est d'accord ou sans lui s'il refuse. Les situations de consommations de drogues sont souvent complexes et il n'est pas possible de vous faire une réponse "toute faite" sans avoir davantage d'éléments sur le contexte dans lequel vous êtes vous et votre frère.

Vous pouvez donc vous orienter en CJC ou contacter un de nos écoutants pour que nous prenions le temps de voir ce qui se passe et vous répondre au mieux. D'une manière comme d'une autre vous trouverez du soutien, des conseils et un éclairage spécifique sur cette situation.

Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone au 0800 23 13 13 (gratuit d'un fixe) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

En savoir plus :

- Les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC)